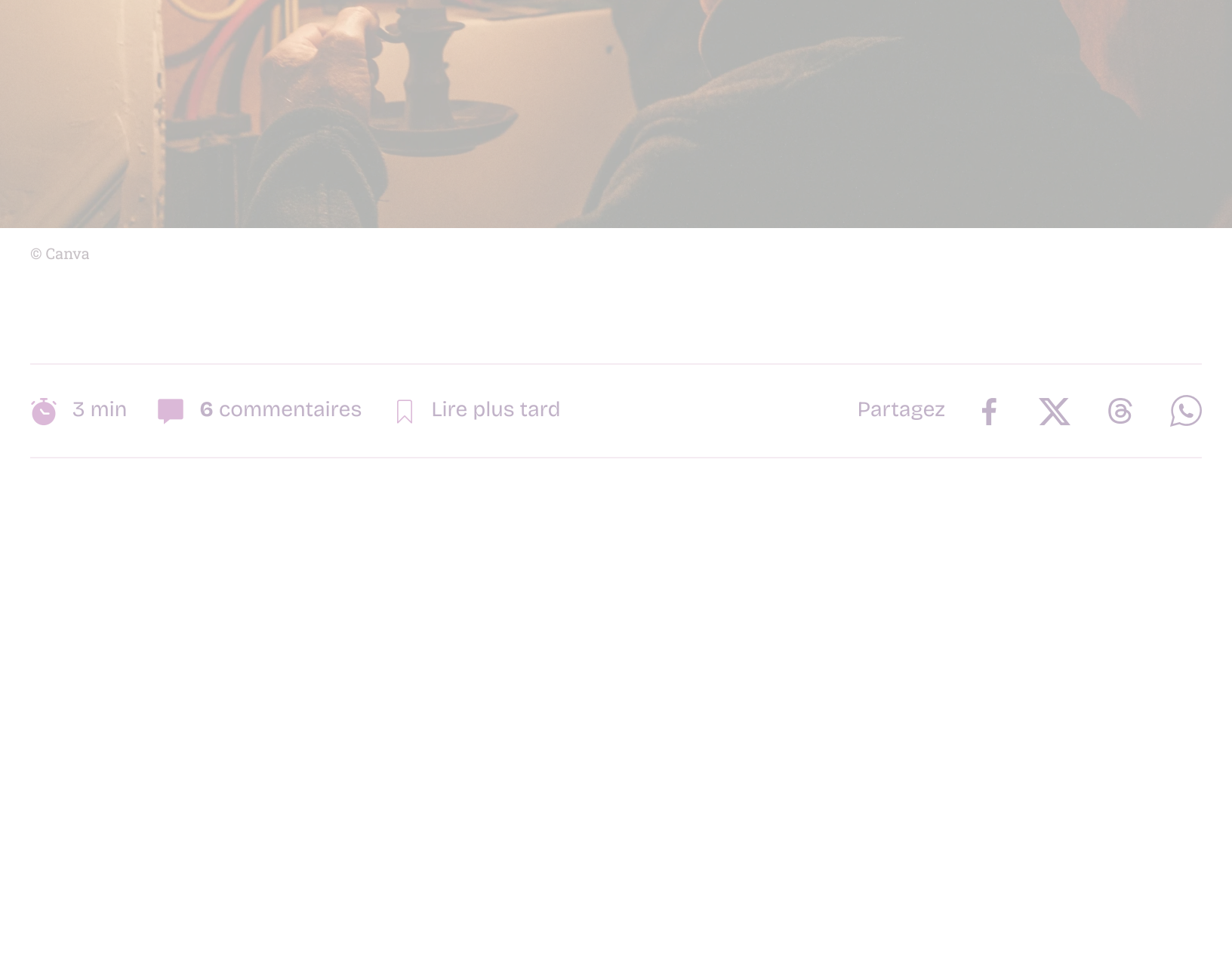


CONSO

La France va simuler un black-out électrique, et plonger tout le pays dans le noir



Par **Amandine Jonniaux** le 9 octobre 2026 à 17h53



© Canva

 3 min

 6 commentaires

 Lire plus tard

Partagez









Plusieurs ministères, les armées, et les fournisseurs Enedis vont simuler une panne d'électricité à l'échelle nationale. Combien de temps faudrait-il pour tout rallumer ?

Le 28 avril 2025, l'Espagne et le Portugal ont disparu du réseau électrique européen. En quelques secondes, près de 50 millions de personnes se sont retrouvées sans courant ni Internet et, bien souvent, sans moyen de paiement. Huit mois plus tard, une trentaine de parcs éoliens et solaires polonais étaient visés par une cyberattaque en pleine tempête de neige. En marge du catakit de la Croix-Rouge, qui entend nous apprendre à survivre en cas de catastrophe naturelle, la perspective d'une crise énergétique se fait de plus en plus pressante.

Un black-out national pour s'entraîner

L'annonce est passée presque inaperçue en plein été. Le 8 juillet 2026, le Comité interministériel pour la résilience nationale (CIRN) a acté l'organisation d'un exercice majeur baptisé, sans détour, *black-out électrique généralisé*. Dans son dossier de presse, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) le présente comme un exercice d'ampleur inédite, destiné à tester la préparation du pays face à une panne géante dans l'Hexagone.

Rassurez-vous, personne ne va réellement couper le courant du pays à l'échelle nationale. L'exercice se tiendra au second semestre 2027 et prendra la forme d'une simulation sur table, où chacun devra réagir comme si la France entière venait de basculer dans le noir. Les particuliers quant à eux, ne seront pas impactés.

Parmi les organismes qui prendront part à la simulation, on retrouve l'administration militaire, plusieurs ministères, les préfectures et les collectivités, mais surtout les deux gestionnaires du réseau : RTE pour les lignes à haute et très haute tension, Enedis pour la distribution des particuliers. L'exercice doit aussi aboutir à un inventaire, classé secret, des menaces et des vulnérabilités du réseau.

Autre point de tension qui sera vérifié lors de l'exercice : l'État veut s'entraîner à communiquer avec la population alors que les réseaux téléphoniques seraient eux-mêmes hors service. Logique : sans électricité, une antenne relais ne tient que quelques dizaines de minutes sur batterie. Au-delà, les notifications FR-Alert, il va falloir apprendre à communiquer autrement.

Le timing n'est pas anodin. La liste des alertes s'allonge : outre les précédents européens, un pylône scié à Villeneuve-Loubet et un poste électrique incendié à Tanneron ont privé 160 000 foyers des Alpes-Maritimes d'électricité l'année dernière. Faut-il pour autant s'attendre à revivre le scénario espagnol ? A priori, RTE est optimiste sur la question : le réseau français est exploité avec des marges plus confortables que ses voisins : la tension y est plafonnée à 420 kV en fonctionnement normal, contre 435 kV côté espagnol.

Il va falloir rallumer la lumière

L'intérêt de l'exercice n'est pas tant de savoir si le pays supporte un black-out que de mesurer ce qui se passe ensuite. Un réseau électrique ne redémarre pas d'un claquement de doigts. Il faut d'abord des centrales capables de démarrer sans aucune source extérieure, puis la capacité de réalimenter le réseau morceau par morceau, en évitant qu'un nouveau déséquilibre ne fasse tout retomber.

Reste à savoir qui viendrait nous aider en cas de coupure générale, et surtout, ce que le gouvernement déciderait de rallumer en premier. C'est précisément cette hiérarchie que l'État veut éprouver, avant d'avoir à l'improviser pour de vrai. Notez que l'exercice s'inscrit dans une politique d'anticipation plus large. La loi de programmation militaire actualisée crée un *état d'alerte de sécurité nationale*, un cran en dessous de l'état d'urgence. Côté citoyens, le guide « Tous responsables », publié en novembre 2025, invite chaque foyer à pouvoir tenir 72 heures en autonomie.

Reste à savoir qui viendrait nous aider en cas de coupure générale, et surtout, ce que le gouvernement déciderait de rallumer en premier. C'est précisément cette hiérarchie que l'État veut éprouver, avant d'avoir à l'improviser pour de vrai. Notez que l'exercice s'inscrit dans une politique d'anticipation plus large. La loi de programmation militaire actualisée crée un *état d'alerte de sécurité nationale*, un cran en dessous de l'état d'urgence. Côté citoyens, le guide « Tous responsables », publié en novembre 2025, invite chaque foyer à pouvoir tenir 72 heures en autonomie.

Reste à savoir qui viendrait nous aider en cas de coupure générale, et surtout, ce que le gouvernement déciderait de rallumer en premier. C'est précisément cette hiérarchie que l'État veut éprouver, avant d'avoir à l'improviser pour de vrai. Notez que l'exercice s'inscrit dans une politique d'anticipation plus large. La loi de programmation militaire actualisée crée un *état d'alerte de sécurité nationale*, un cran en dessous de l'état d'urgence. Côté citoyens, le guide « Tous responsables », publié en novembre 2025, invite chaque foyer à pouvoir tenir 72 heures en autonomie.

Reste à savoir qui viendrait nous aider en cas de coupure générale, et surtout, ce que le gouvernement déciderait de rallumer en premier. C'est précisément cette hiérarchie que l'État veut éprouver, avant d'avoir à l'improviser pour de vrai. Notez que l'exercice s'inscrit dans une politique d'anticipation plus large. La loi de programmation militaire actualisée crée un *état d'alerte de sécurité nationale*, un cran en dessous de l'état d'urgence. Côté citoyens, le guide « Tous responsables », publié en novembre 2025, invite chaque foyer à pouvoir tenir 72 heures en autonomie.

Reste à savoir qui viendrait nous aider en cas de coupure générale, et surtout, ce que le gouvernement déciderait de rallumer en premier. C'est précisément cette hiérarchie que l'État veut éprouver, avant d'avoir à l'improviser pour de vrai. Notez que l'exercice s'inscrit dans une politique d'anticipation plus large. La loi de programmation militaire actualisée crée un *état d'alerte de sécurité nationale*, un cran en dessous de l'état d'urgence. Côté citoyens, le guide « Tous responsables », publié en novembre 2025, invite chaque foyer à pouvoir tenir 72 heures en autonomie.

Sur le même sujet

CONSO

Le Nutri-Score pourrait devenir obligatoire dès l'année prochaine

Rejeté à trois voix près l'an dernier, l'affichage obligatoire revient par la porte du budget.

9 octobre 2026 à 11:00 · 3 min

SCIENCE

Quelle découverte a permis au français Henri Kagan de remporter le prix Nobel de...

Le scientifique français Henri Kagan (95 ans) vient de recevoir le prix Nobel de chimie 2026 ce mercre...

8 octobre 2026 à 8:01 · 3 min

CONSO

Arnaque : ne retirez surtout pas d'argent ces deux jours de la semaine

Vous avez plus de chances de vous faire arnaquer si vous retirez de l'argent à un distributeur...

7 octobre 2026 à 12:30 · 2 min

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Que vaut Mistral Large 4, la nouvelle IA française, par rapport à ses concurrents...

En lançant le nouveau modèle Mistral Large 4, la startup remet la France dans la course à l'IA.

7 octobre 2026 à 11:01 · 2 min

Rejoignez nos newsletters

L'actu tech, jeux vidéo et pop culture, sélectionnée par la rédaction et envoyée tous les jours directement dans votre boîte mail. Plus besoin d'improviser des sujets de conversation à la machine à café.

S'inscrire à la newsletter →

Vous avez une question ?

Vous voulez nous soumettre un bon plan ? Une news ? Ou juste faire une remarque ?

Contactez-nous !

Contact

À propos

Publicité

C.G.U.

Politique de confidentialité

Pour la publicité

(Espaces publicitaires, opérations spéciales, et autres...)

Keleops Media

JDG sur iOS

JDG sur Android

Journal du Geek

With our 264 **partners**, we wish to store and access information on your devices (cookies, pixels in emails, etc.), combine and share your personal data with our partners, whether collected on this website or in our emails, already held by some of us, or obtained later, including in other contexts.

Processing this data (identifiers, browsing, preferences, purchases, loyalty programs, IP, postal addresses and emails, phone, precise geolocation, etc.) allows developing and offering you services, content, commercial offers and ads across your devices and screens (including by email, post, SMS, phone, audio, and video), personalising them, measuring their performance, and analysing audiences.

You can "accept all" and withdraw your consent at any time via the "cookies" footer link. You can also "set detailed preferences" and object to processing activities not subject to consent. These choices remain valid for 6 months.

powered by data

Set your choices

Accept all